

POSITION DES ETATS-UNIS SUR LES MINES ANTIPERSONNEL ET LES ARMES A SOUS-MUNITIONS

Note de positionnement de Handicap International, octobre 2009

MINES ANTIPERSONNEL – LES ETATS-UNIS DOIVENT REJOINDRE LE TRAITE D’OTTAWA

CONTEXTE

- Le Traité d’Ottawa est entré en vigueur il y a 10 ans, et regroupe 156 Etats Parties, dont de nombreux alliés des Etats-Unis (notamment tous ses alliés de l’OTAN, sauf la Pologne, qui a signé mais pas ratifié).
- Les Etats-Unis n’ont toujours pas signé le Traité (comme seulement 38 autres Etats). Le Président Clinton avait été leader sur l’effort mondial pour une interdiction des mines antipersonnel, et avait prévu que les Etats-Unis rejoignent le traité d’Ottawa en 2006 au plus tard. L’administration Bush avait remis en cause cet engagement, déclarant en 2004 que les Etats-Unis ne rejoindraient pas le Traité pour ne pas abandonner une capacité militaire nécessaire.

POSSIBILITE D’ADHERER AU TRAITE POUR LES ETATS-UNIS

- Les Etats-Unis n’ont pas utilisé de mines antipersonnel depuis la guerre du Golfe en 1991.
- Ils ont interdit l’exportation depuis 1992
- Ils ne produisent plus de mines antipersonnel depuis 1997
- Les Etats-Unis sont les premiers bailleurs mondiaux de l’action contre les mines
- Les arguments militaires ou politiques utilisés par les Etats-Unis ces dernières années ne sont plus pertinents.

>> De facto, les principales obligations du Traité sont déjà respectées. Les Etats-Unis ont donc tout à gagner à adhérer au Traité.

- Le traité d’Ottawa représente une norme aujourd’hui universellement reconnue, qui fournit un cadre légal fort pour l’élimination des mines antipersonnel, et qui a permis l’arrêt presque total de l’utilisation par les acteurs étatiques, un arrêt des transferts de mines antipersonnel par les Etats, et une diminution du nombre de nouvelles victimes.

>> L’adhésion par les Etats-Unis permettrait de renforcer cette norme et de faire pression sur certains Etats non-signataires pour qu’eux aussi rejoignent le Traité.

POSITION DE L’ADMINISTRATION OBAMA SUR LE SUJET

- l’administration Obama n’a pas encore fait de déclaration sur le sujet
- Cependant, en tant que sénateur, Barack Obama a soutenu les projets législatifs de restriction de ces armes
- En tant que candidat, il a indiqué en septembre 2008 qu’il soutenait « vivement les initiatives internationales limitant les dangers des armes conventionnelles pour les civils » et qu’il souhaitait « reconquérir le leadership sur cette question en rejoignant nos alliés dans les négociations ».

>> Le dixième anniversaire du Traité d’Ottawa (avec la conférence d’examen à Cartagena, Colombie, en novembre 2009) est l’occasion d’un changement de politique des Etats-Unis.

ARMES A SOUS-MUNITIONS – LES ETATS-UNIS DOIVENT CHANGER LEUR POLITIQUE NATIONALE

CONTEXTE

- la Convention sur les armes à sous-munitions, ouverte à signature à Oslo en décembre dernier, a été signée par 96 Etats, dont les principaux alliés des Etats-Unis (18 des 26 Etats membres de l'OTAN)
- Les Etats-Unis sont le principal producteur, stockeur et exportateur mondial de sous-munitions. Ils en ont utilisé à de nombreuses reprises, notamment massivement en Asie du Sud Est dans les années 60, mais aussi en Yougoslavie (1999), en Afghanistan (2001-2002), en Irak (1991-2003). Pas d'utilisation depuis 2003.
- Les Etats-Unis n'ont pas participé au processus d'Oslo pour l'interdiction, estimant que ces armes ont une utilité militaire.
- En avançant que les interdire affecterait les opérations militaires conjointes, notamment dans le cadre de l'OTAN, les Etats-Unis ont également imposé le principe d'interopérabilité dans l'article 21 de la Convention sur les armes à sous-munitions, qui autorise les États parties du traité à participer à des opérations militaires conjointes avec des États non parties qui pourraient utiliser des sous-munitions.

MESURES NATIONALES SUR LES ARMES A SOUS-MUNITIONS

Cependant, plusieurs mesures nationales ont été prises par les Etats-Unis récemment :

- En mars 2009, un texte législatif interdisant d'exporter les sous-munitions ayant un taux d'échec supérieur à 1% a été adopté, prolongeant une loi votée en 2007. **De facto, c'est la quasi-totalité des sous-munitions américaines qui ne pourront plus être exportées.**
- depuis juillet 2008, une directive du Département de la Défense prévoit que les Etats-Unis puissent continuer d'utiliser tous les types de sous-munitions jusqu'en 2018. Par la suite, celles ayant un taux d'échec supérieur à 1% seront interdites à l'utilisation.

POSITION DE L'ADMINISTRATION OBAMA SUR LE SUJET

- l'administration Obama n'a pas encore fait de déclaration sur le sujet
- Cependant, en tant que sénateur, Barack Obama a soutenu les projets législatifs de restriction de ces armes
- En tant que candidat, il a indiqué en septembre 2008 qu'il soutenait « vivement les initiatives internationales limitant les dangers des armes conventionnelles pour les civils » et qu'il souhaitait « reconquérir le leadership sur cette question en rejoignant nos alliés dans les négociations ».

>> Les Etats-Unis devraient lever le paradoxe qui consiste à utiliser des armes dont ils interdisent l'exportation. La mesure d'interdiction de l'utilisation devrait donc être immédiate, et non repoussée à 2018.

Cette mesure nationale constituerait un pas important pour limiter les effets de ces armes dans le monde. Mais à terme, la seule solution pour renforcer l'exemplarité et le leadership des Etats-Unis sur la question des armes à sous-munitions est qu'ils signent le Traité d'Oslo.

Les pays alliés des Etats-Unis dans le cadre de l'OTAN, dont notamment la France, doivent leur rappeler qu'il n'est pas concevable pour eux de s'engager dans un conflit armé aux côtés d'un allié qui revendique l'utilisation d'armes qu'elle a elle-même interdites.